



LIMINAIRE A LA FORMATION SPÉCIALISÉE

Mulhouse le 23 avril 2024

Monsieur le Président,

La Note d'Orientation annuelle est enfin présentée, nous sommes quand même fin avril !
Tout comme l'enfer, ce document est pavé de bonnes intentions.
Mais les intentions ne suffisent pas.

Au vu de l'augmentation du nombre des Risques Psycho-Sociaux années après années, les formations doivent être la dernière solution à apporter. Ils résultent des mauvaises conditions de travail continuellement dégradées. Rien ne permet de croire en l'état actuel que ce risque va s'atténuer. Il n'est laissé aucun répit aux agents leur permettant de souffler : (déménagements, changement de services, de méthodes de travail, management, applicatifs lourds, coupure de connexion...).

Les expressions de ce mal-être sont multiples et nous n'avons de cesse de vous rappeler la nécessité d'apporter de vraies réponses organisationnelles entre autres.

A lecture de la Note d'Orientation, les acteurs de préventions sont particulièrement sollicités. Il faut également penser à leur donner les marges de manoeuvre suffisantes à l'exercice de l'ensemble de leurs missions en augmentation constante.

La circulaire ministérielle accompagnant la Note d'Orientation quant à elle, est toujours indisponible. Sachant qu'elle est censée apporter des éclaircissements au Règlement Intérieur, l'administration n'est vraiment visiblement pas stressée !

Passons aux formations et à notre petit budget dédié: Il est inconvenant et impensable d'obliger la FS à financer des formations dont les prestataires sont imposés. Leur coût exorbitant entame de manière particulièrement importante le faible budget dédié, compromettant de fait l'accès au financement de besoins en matière d'achats ou d'interventions permettant l'amélioration des Conditions de Travail de nos collègues. SOLIDAIRES Finances Publiques exige que les prestataires de formations soient laissés au choix des FS locales qui connaissent leurs prestataires ainsi que la qualité des formations dispensées.

Et que dire de la sécurité lorsque vous accordez plus d'importance à la sécurité des chargements par badges des véhicules électriques qu'à la sécurité de vos propres agents en période de Vigipirate « Urgence Attentat ».

Améliorer les conditions de travail des agents est la ligne conductrice de la FS. Pour SOLIDAIRES Finances Publiques, lorsque les doléances en matière de sécurité, d'améliorations bâtimentaires, thermiques, charge de travail, seront enfin entendues et solutionnées, une grande part de la souffrance au travail sera allégée.